



Renseignements

ERAGE Lorraine Délégation Metz

Maison de l'Avocat
4 Rue de la Garde
57000 METZ

Tél : 07 87 00 20 82
Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-metz@erage.eu
Case Palais : B 402

Durée

04:00 heures

Spécialisation(s)

Déontologie
Vie professionnelle

Niveau(x)

1. Initiation
Actualisation

Évaluation : fiche d'évaluation à l'issue de la formation



Date

08/03/2019

Horaires

De 9h00 à 13h00

Lieu de la formation

Maison de l'Avocat
4 Rue de la Garde – 57000 METZ

Intervenant(s) :

M. le Bâtonnier Laurent ZACHAYUS,
Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Metz

M. le Bâtonnier Djaffar BELHAMICI,
Avocat au Barreau de Metz

Prérequis : Aucun

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,..)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

Objectif de la formation :

Définir et comprendre le rôle et les missions de la CARPA

Programme :

Introduction : rappel historique

I) Les principes légaux et réglementaires

A. *Le statut légal*

B. *Les CARPA sous la responsabilité de l'Ordre*

1. Les principes de financement des CARPA
2. Les modalités de financement des CARPA

II) La CARPA, outil de sécurité

A. *La garantie de représentation des fonds*

B. *Applications pratiques*

III) Les documents légaux et l'environnement juridique des CARPA

A. Les documents légaux

1. Les Statuts de la CARPA
2. Le règlement intérieur de maniement des fonds
3. Le règlement intérieur concernant l'Aide Juridictionnelle et les autres aides

B. L'environnement juridique des CARPA

1. Le contrat d'assurances
2. Les contrats avec les établissements de placement
3. Les procédures écrites

C. L'environnement fiscal et comptable des CARPA

1. La comptabilité
2. La fiscalité
 - a. Les principes
 - b. L'application aux CARPA
 - c. La rémunération des dirigeants d'associations non lucratives

IV) Les contrôles des CARPA

A. La Commission de régulation

B. La Commission de contrôle



A retourner à :

ERAGE Lorraine Délégation Metz

Maison de l'Avocat
4 Rue de la Garde
57000 METZ

Tél : 07 87 00 20 82
Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-metz@erage.eu
Case Palais : B 402

Date

08/03/2019

Horaires

De 9h00 à 13h00

Durée

04:00 heures

Lieu de la formation

Maison de l'Avocat
4 Rue de la Garde – 57000 METZ

Niveau

1. Initiation
actualisation



Spécialisation

Déontologie
Vie professionnelle

Programme

Voir le programme de formation
joint à ce présent bulletin.

Formation limitée à :

26 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la
formation.

Modalités de règlement

Paiement par chèque à l'ordre de
l'ERAGE
(1 chèque par participant)

Renseignements sur le participant

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Case Palais :

E-mail :

Jeune Barreau (moins de 2 ans d'exercice) Année prestation serment

Profession : Avocat Libéral Avocat Salarié Magistrat Juriste

Autre, précisez

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez-vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIFPL ou Actalians, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.

Les données à caractère personnel collectées par le présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est à des fins de gestion administrative et pédagogique. Conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement concernant vos données, que vous pouvez exercer en nous adressant votre demande à l'adresse dpo@erage.eu, assortie d'une pièce d'identité. Pour toute information complémentaire concernant notre politique de protection des données à caractère personnel, nous vous invitons à consulter cette dernière sur notre site internet : www.erage.eu.

Fait le à

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

Coût de la formation :

Formations en déontologie : Avocat 2 premières
années d'exercice du ressort de l'ERAGE :

Gratuit (limité à 12 h de formation par an)

Avocat 2 premières années d'exercice :

100 €/jour

Avocat et autre public :

140 €/jour